

Marseille, le 23 JUIL. 2021

Présidente de la Métropole

Monsieur Jean-Philippe D'ISSERNIO
Directeur départemental
des Territoires et de la Mer
des Bouches-du-Rhône
Pôle Forêt
16 rue Antoine Zattara
13332 MARSEILLE Cedex 3

Vos réf : DEF-20-428-022
Nos réf : DGAAPIM-A7000/2021-07-101974
Dossier suivi par : Laurence MAGNIEN
Laurence.magnien@ampmetropole.fr
04 95 09 5243 - 06 32 87 53 92

Objet : Avis sur défrichement - Construction d'un complexe hôtelier – carrière du Bestouan Cassis

Monsieur le Directeur,

Par courrier en date du 27 mai 2021 vous avez saisi la Métropole Aix-Marseille-Provence pour avis sur l'impact environnemental du défrichement dont l'autorisation a été sollicitée auprès de vos services dans le cadre du projet de construction d'un complexe hôtelier dans l'ancienne carrière du Bestouan à Cassis. Cette demande a été enregistrée par vos services sous la référence DEF-20-428-022 et vous sollicitez la Métropole en application de l'article L 122-1 du code de l'environnement.

Vous trouverez ci-après l'avis de Métropole :

La Métropole Aix-Marseille-Provence a été saisie par le pôle Forêt de la DDTM des Bouches-du-Rhône pour émettre un avis sur l'impact environnemental du défrichement soumis à autorisation et enregistrée sous la référence DEF-20-428-022, en application de l'article L122-1 du code de l'environnement. Ce défrichement est induit par le projet de construction d'un complexe hôtelier dans le site de l'ancienne carrière du Bestouan à Cassis. Ce site fait l'objet d'une orientation d'aménagement et de programmation (OAP) incluse au PLUi du territoire Marseille Provence dans laquelle s'inscrit le projet.

.../...

Celui-ci a fait l'objet d'une étude d'impact environnemental versée au dossier d'autorisation. La Métropole Aix-Marseille-Provence n'a pas de remarque complémentaire à émettre.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Martine VASSAL

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'M' followed by a smaller 'V' and a long horizontal stroke at the bottom.